Henri Chabimont

Les propos d'un Arquin

La Santo Estello de 1909

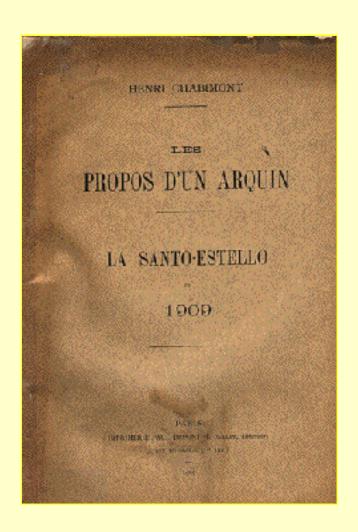
Centre International de l'Écrit en Langue d'Oc

3 Place Joffre, 13130 Berre L'Étang http://www.lpl.univ-aix.fr/ciel/

C.I.E.L. d'Oc

Henri Chabimont

Les Propos d'un Arquin La Santo Estello de 1909



PARIS
Imprimerie Paul Dupont
1909

L'Occitan

Cabinet du Directeur Paris, le 15 Mai 1909

- Que se passe-t-il donc dans le Félibrige?
- Pourquoi célèbre-t-on la Santo-Estello à Saint-Gilles et non à Arles comme tout le monde s'y attendait?
- Est-il vrai que les quatre sièges vacants de majoraux soulèvent de nombreuses compétitions, que plusieurs listes sont en présence et que la lutte sera vive?

Voilà, mon cher Chabimont, les questions qui me sont posées, vingt fois par jour, par les Méridionaux qui viennent passer un instant dans les bureaux de l'Occitan pour savoir les nouvelles du pays et vivre quelques a minutes dans son atmosphère.

Que puis-je leur répondre? Les nouvelles sont rares, car la plupart des félibres sont atteints d'une vilaine maladie qui s'appelle la paresse. Elles sont, aussi, contradictoires et tandis que quelques-uns admirent tout ce qu'a fait M. Dévoluy tout ce qu'il fait et tout ce qu'il fera, d'autres critiquent amèrement ses actes et assurent qu'il mène le Félibrige à l'abîme.

Vous connaissez, mieux que personne, les coins et recoins du Paris méridional. Mettez-vous donc en chasse et rapportez-moi, pour **1'Occitan**, tout ce que vous pourrez apprendre de vrai, de curieux et d'inédit.

Telle est la lettre que je recevais, il y a deux jours, de l'éminent directeur de **l'Occitan** et, suivant ses instructions, je partis en quête de renseignements.

Tout d'abord, je me rendis au Café Voltaire. C'est le lieu de réunion du Félibrige de Paris et j'espérais m'y documenter. Mais, hélas! depuis qu'une demi-douzaine de membres peu connus de l'Association ont tenu une réunion presque secrète, dans laquelle ils ont jugé à propos de renverser le président et n'ont pu lui trouver un remplaçant qui acceptât, la salle des Félibres est déserte. Dans le quartier du Luxembourg, Maurice Faure vice-préside une assemblée d'hommes qui se croient très graves et on n'entend plus son rire sonore et bon enfant.

Plus bas, sur le bord de la Seine, Tournier prépare le bonheur futur du peuple et, à deux pas des boulevards, Mariéton s'occupe de la Revue Félibréenn, e des représentations d'Orange, d'un nouveau volume de vers et de neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf autres choses.

J'allais partir, ayant fait buisson creux, quand j'aperçus, assis devant une table et plongé dans la lecture de *Vivo Prouvènço!*, un vieux bonhomme à barbe blanche, mais au regard encore vif et perçant.

- Serait-ce le dernier félibre de Paris? me demandai-je.
- Le dernier! Certainement non, dit-il, en répondant à ma pensée. Mais le premier, je veux dire le plus ancien, peut-être. Depuis trente ans, j'ai vu passer bien des présidents, assisté, plus d'une fois, à de petits orages intérieurs. Ils se sont toujours calmés; la Société a repris sa marche et je me suis borné à les noter au passage pour les futurs historiens de la Renaissance Occitane.

C'était l'homme que je cherchais et je lui exposai ma mission.

- Je pourrais bien vous donner une partie de ce que vous demandez, répondit-il, il suffit de parcourir *Vivo Prouvènço!* de Dévoluy, *Lou Felibrige* de Monné, le Provençal de Paris, quelques autres journaux et de savoir lire entre les lignes, pour deviner le mouvement qui s'opère dans le Félibrige. Mais si vous voulez être informé plus exactement des origines lointaines de la crise actuelle, il faudrait découvrir un Arquin et causer avec lui.
 - Un Arquin, qu'es acò?
- Je vois que, comme tous les jeunes félibres, vous ignorez certaines choses. Ecoutez donc.

De 1854 à 1872 environ, le Félibrige ne fut qu'une association, ni même un groupement à visées définies et lointaines. Quelques poètes habitant la même région, ayant le même amour de la langue, pouvant se réunir fréquemment, travaillaient au relèvement de la poésie provençale et rectifiaient une orthographe vicieuse. Mais, sauf Mistral, qui eut, dès les commencements l'intuition de l'avenir, aucun ne songeait aux répercussions sociales que l'œuvre félibréenne devait avoir. Elles n'échappaient cependant pas à tous les esprits et Gaston Paris écrivait:

— Le Félibrige est une force: le mépriser, le railler, serait faire preuve d'une grande inintelligence... Les faits de ce genre ont plus d'importance qu'on n'est communément porté à le croire. Les politiques au jour le jour peuvent en sourire; mais les hommes qui mènent le monde ne les dédaignent pas. Combien on en trouverait de semblables, ignorés, méconnus ou compris seulement par quelques-uns, à l'origine des plus grands événements de l'histoire contemporaine.

La grande tourmente de 1870 secoua l'indolence de beaucoup d'esprits; des institutions qui paraissaient solides s'étaient effondrées en un clin d'œil, on avait vu, dans plusieurs régions méridionales, des organisations qui, bien que n'arborant pas ouvertement le drapeau fédéraliste, n'en relevaient pas moins de la Gironde et des idées de Proudhon. Tout le monde sentait qu'il y avait quelque chose de nouveau à faire, que le système centralisateur et césarien qui fonctionnait depuis près d'un siècle, sous les étiquettes de République, d'Empire, de Royauté héréditaire ou de Royauté élective, n'avait donné que des mécomptes et qu'il fallait en prendre le contre-pied si l'on voulait créer quelque chose de durable

Paris et l'exécrable clan des politiciens parlementaires eurent raison de ces tentatives qui manquaient de programme et de chef. Mais il resta l'impression qu'on pouvait lutter contre la théorie césarienne, qu'on pouvait essayer de reconstituer des groupements autonomes et qu'une occasion se présenterait, un jour, avec de meilleures chances.

Ce fut ce sentiment qui, dès le lendemain de 1870, amena au Félibrige une foule d'adhérents nouveaux. Mais tous n'étaient pas mus par le dévouement aux idées pures; tous n'avaient pas une égale compréhension de la tactique à suivre et il se forma naturellement, sans accord préalable, une petite sélection à laquelle Wyse donna le nom d'Arquinige. Pourquoi choisit-il ce mot emprunté à la Belaudière et employé aussi par Rabelais? Je l'ignore et la chose n'a aucune importance. Le même mystère règne sur l'origine du mot félibre et cela ne l'a pas empêché de faire fortune.

Les Arquins n'avaient ni Statut, ni bureau, ni cotisations, ni bilan et la règle de leur quasi-association tenait dans un seul article non écrit: nul ne pouvait être admis parmi eux s'il n'obtenait l'unanimité des suffrages. Ils étaient ainsi garantis contre les intrusions.

Ils furent d'abord sept. Il y avait:

Lou Paire,
Lou Prince,
L'Aloubati,
Lou Vagounaire,
Lou Blasounaire,
Lou Jounglaire,
Lou Poutounejaire,
Lou Cago-nis.

Leur nombre s'augmenta ensuite, mais ne dépassa jamais quatorze.

Les Arquins se réunissaient tantôt dans l'auberge ensoleillée de la *Cabeladuro d'Or* aux Baux, tantôt sous les aubes de la Barthelasse, tantôt à Montpellier sur les bords du Lez, tantôt dans un de ces petits restaurants marseillais qui, le long de la Corniche, sont baignés par les Ilots de la Méditerranée. Là, dans des *arquinejado* qui se prolongeaient souvent jusqu'au milieu de la nuit, on discutait l'orientation à donner aux efforts, les organisations de fêtes publiques et de jeux floraux et les mille choses qui intéressaient l'avenir de la cause. Le lendemain, chacun repartait pour sa région et rapportait à ses amis les directions qu'il avait reçues.

C'est dans ces réunions, qui ne furent jamais faites sur convocations spéciales, mais qui avaient lieu toutes les fois que quelques Arquins se rencontraient dans une ville, que furent décidées toutes les grandes manifestations de la période 1872-1876, manifestations qui brisèrent le préjugé en vertu duquel la langue occitane n'avait pas le droit d'être associée à la langue française dans une cérémonie officielle et qui amenèrent au Félibrige une foule de nouvelles recrues. C'est aussi dans une *arquinejado* célébrée à la Barthelasse qu'il fut décidé, au commencement de 1876, d'organiser le Félibrige en association régulière et de lui donner une constitution.

Vous voilà au courant du passé de l'Arquinige. Existe-t-il encore? Je ne saurais vous le dire. Mais il vous sera facile de vous en assurer. Il y a, à Paris, un des anciens Arquins. Vous le rencontrerez, tous les matins, se promenant dans les allées les plus désertes du Bois, et personne, mieux que lui, ne pourra vous dire ce que pensent les vieux félibres, ceux qui n'ont jamais rien brigué et qui sont restés les amoureux désintéressés et un peu farouches de *la Coumtesso*.

Je serrai la main à mon interlocuteur et je partis à la recherche de l'Arquin. Vous dire où et comment je finis par le découvrir serait sans intérêt. Qu'il vous suffise de savoir que nous nous assîmes devant une table, à l'ombre des platanes, sur la rive de la Seine et que nous causâmes longue ment.

* * *

LE STATUT DE 1876

Le Reporter. — On ne m'a donc pas trompé en disant que vous étiez l'auteur du Statut de 1876?

L'Arquin. — Permettez. Je n'en accepte pas la paternité intégrale...

Dans la *felibrejado* de la Barthelasse à laquelle vous faisiez allusion et qui se tenait, si je ne me trompe, au commencement de 1876 nous étions une dizaine d'Arquins, tous également dévoués à la cause. Nous parlâmes de l'extension que prenait le Félibrige, des adhésions enthousiastes qui lui venaient de tous les points de l'Occitanie, du Limousin, du Périgord, du Béarn, de la Narbonnaise, et nous tombâmes d'accord sur la nécessité qu'il y avait de nous organiser et de donner une direction unique aux bonnes volontés qui s'offraient. Mes amis me chargèrent d étudier un plan de constitution et je me mis à l'œuvre. Au bout d'un mois environ, je leur adressai des copies de mon projet et elles me revinrent bientôt avec des observations et des corrections. Il se produisit alors ce qui arrive dans tous les Parlements, lors de la discussion d'un projet de loi: le plan logique et très simple que j'avais offert se trouva alourdi par des détails dont beaucoup étaient inutiles et dont plusieurs présentaient des inconvénients. Le désir de bien faire guidait tout le monde; mais chacun voyait les choses avec sa nature particulière.

Quelques-uns désireraient assurer la prépondérance de l'élément avignonnais, dans la crainte qu'une majorité languedocienne ou gasconne ne voulut revenir sur l'adoption de certaines formes orthographiques; d'autres avaient peur que le groupe assez limité des écrivains en langue d'Oc, ne fut submergé par les historiens, les philologues, les archéologues qui se servaient, habituellement, du français. D'autres enfin redoutaient la trop grande indépendance laissée aux *escolo* et s'effrayaient des responsabilités morales que nous feraient subir des publications libres de tout contrôle.

C'est à ces sentiments que furent dûs plusieurs articles qui ne se trouvaient pas dans mon projet primitif.

En ce qui concerne le recrutement des majoraux, j'avais stipulé que tous les mainteneurs seraient prévenus lorsqu'un siège deviendrait vacant et qu'ils pourraient se présenter eux-mêmes par demande écrite ou se faire présenter par un majoral. On supprima cette seconde alternative sous le prétexte, bien léger, à mon avis, qu'un candidat ainsi présenté pourrait refuser sa nomination. Il ne resta donc que deux solutions, celle du mainteneur se présentant lui-même et celle du bureau présentant un candidat, après un vote unanime de ses membres. Cette initiative du bureau ne devant s'exercer que dans des cas très rares et avec des conditions d'unanimité difficiles à obtenir, il en résultait qu'en pratique le mainteneur était obligé de se présenter lui-même. Or, il était à prévoir que les hommes les plus distingués et qui auraient le plus de droits à être élus, montreraient quelque répugnance à solliciter un titre qu'ils auraient accepté volontiers, si un tiers avait pris l'initiative de le leur proposer.

La crainte des incartades que pourraient commettre les *escolo*, fit attribuer au bureau consistorial le droit de les dissoudre à titre provisoire, tandis que je ne l'avais accordé qu'au Consistoire entier, réuni en assemblée générale et se prononçant à une majorité des deux tiers. Cette adjonction donnait, en fait, un pouvoir exorbitant au bureau, car il devenait évident que l'Assemblée Générale suivante hésiterait à le mettre en minorité sur un point grave et que cette dissolution qui, dans ma pensée, ne devait être prononcée qu'à une majorité des deux tiers, serait, en réalité, prononcée par le *Capoulié* et deux ou trois membres du bureau.

Mon projet portait que les aspirants au titre de mainteneur pourraient se présenter eux-mêmes, par lettre adressée aux syndics ou se faire présenter par un autre mainteneur. On fit encore la même objection que pour les majoraux. Qu'arriverait-il si un candidat, proposé par un mainteneur et admis, refusait sa nomination? Je répondis que cela n'aurait aucune importance, qu'on rayerait son nom de la liste et que le Félibrige ne s'en porterait pas plus mal. Mais on insista et il fallut non seulement supprimer la proposition par un mainteneur, mais encore soumettre la demande à toute une série d'acceptations par le bureau de la Maintenance et par le *Capoulié*.

Vous voyez par ces trois exemples, et je pourrais en citer d'autres, car j'ai gardé soigneusement le dossier de mes copies annotées et corrigées, combien mon projet primitif fut complique par suite de craintes que je considerais et que je considère encore comme purement imaginaires. Ses grandes lignes restèrent cependant intactes et en voici la structure générale.

Le but du Félibrige n'est pas un but exclusivement littéraire ou scientifique: c'est un but SOCIAL. Comprenez bien ce que je veux dire par là. Les académies, l'Institut de France par exemple, ont été fondés pour donner une consécration honorifique aux écrivains et aux savants qui ont bien mérité du pays; mais elles n'ont jamais songé à diriger l'opinion vers certaines idées, vers certaines théories. Ne se destinant pas à la propagande, elles n'ont pas besoin d'avoir, à côté ni au-dessous d'elles, d'autres organes. Tout au contraire, le Félibrige est essentiellement une association de propagande. Sa mission est de lutter, sur tous les plans, contre la doctrine césarienne et jacobine qui veut tout unifier, tout centraliser, détruire tous les groupements particuliers, dissoudre toutes ces cellules organisées qui s'appellent: la FAMILLE, la

CORPORATION, la CITÉ et la PROVINCE et tout réduire en grains de sable, de façon à ce que César-État ne trouve plus nulle part de résistance à ses volontés.

La langue étant, pour un peuple, le signe le plus marquant et le plus durable de son autonomie, le Félibrige devait d'abord s'occuper de relever la notre de l'abaissement où elle était tombée. Mais son œuvre ne s'arrêtait pas là. Dans tous les autres domaines de la pensée, il devait défendre la Province contre l'envahissement de l'État. Toute société historique, archéologique, scientifique qui se formait dans une ville du Midi et qui ne prenait pas son mot d'ordre à Paris, coopérait à son but. Bien plus, tout mouvement politique qui protestait contre le jacobinisme, relevait de sa théorie.

Est-ce à dire que le Félibrige faisait ou devait faire de la politique proprement dite? J'ai toujours répondu négativement. Qu'entend-on, en effet, dans le langage habituel, par faire de la politique? C'est être royaliste, ou impérialiste, ou républicain et défendre la forme de gouvernement que l'on préfère. Il est évident que le Félibrige n'avait pas à se mêler à des partis déterminés par ce que j'appellerai une conception purement dynastique, la seule qui saute aux yeux du vulgaire. Mais pour ceux qui réfléchissent, il y a une division des partis, plus haute et répondant mieux à la vérité philosophique.

Il y a, d'un côté, les particularistes ou individualistes qui veulent sauvegarder la liberté de chaque individu, celle de chaque famille, celle de chaque ville, celle de chaque province et n'accordent à l'organisme central, l'Etat, qu'un rôle d'arbitre et de coordinateur.

Il y a, en face, les Etatistes (que l'on peut appeler aussi Jacobins ou Césariens) qui, attribuant à l'Etat les prérogatives des anciens rois de droit divin, le considèrent comme le maître et le directeur de tout, tirant son droit de lui-même et jouissant, vis-à-vis des citoyens, de l'autorité absolue et sans appel du *pater familias* romain.

Si nous considérons la division des partis sous cet angle, le Félibrige fait de la politique. Un félibre se mentirait à lui-même, trahirait la pensée intime du Félibrige s'il était césarien ou jacobin. Mais, par cela même, il lui est impossible de s'identifier avec un des partis dynastiques actuels. En effet, s'il y a des républicains qui partagent les idées émises par Proudhon dans son admirable livre "Le Principe Fédératif", il en est beaucoup d'autres qui se réclament de la Convention.

S'il est des royalistes comme ceux de l'Action Française qui, abandonnant les derniers Bourbons, se réclament des Capétiens et des Valois, il en est d'autres qui restent attachés à l'œuvre de Richelieu et de Louis XIV.

Même dans le parti impérialiste, héritier direct de la tradition jacobine, on trouverait cependant quelques hommes disposés à s'orienter vers un autre idéal.

Le Félibrige ne peut donc pas dire: Je suis royaliste ou je suis impérialiste ou je suis républicain. Mais il peut dire et il dit: Je ne m'occupe ni pas des questions de formes gouvernementales qui me sont indifférentes; mais je suis avec tous ceux, royalistes, impérialistes ou républicains qui veulent tuer César.

Voilà 1'idée-mère qui inspira mon projet de Statut: du moment que nous étions une association de propagande, nous devions chercher à nous affilier le plus grand nombre d'individus possible et à exercer sur eux une direction, de façon à coordonner leurs efforts.

C'est pour obtenir ce résultat que je divisai les Félibres en deux classes: les majoraux et les mainteneurs. Le titre de mainteneur n'était pas une récompense accordée à des travaux passés. Il devait être donné libéralement à toute personne honorable qui le demandait et qui, par cette demande même, indiquait sa sympathie pour nos idées. Les majoraux devaient être choisis exclusivement parmi les mainteneurs ayant donné des preuves de dévouement à la Cause, de compréhension complète de notre but.

Dans mon projet, les mainteneurs formaient la partie active de l'association. C'étaient eux qui devaient marcher en avant. Mais comment les diriger?

La direction implique des relations personnelles fréquentes, des conversations dans lesquelles on discute le pour et le contre des actes à accomplir. Le Consistoire, en tant que corps, ne pouvait assumer cette charge, car il se composait d'individus habitant des pays éloignés, ne se réunissant qu'une fois par an et tout ce qu'il pouvait faire était d'indiquer, à la Santo Estello en une marche générale.

Le Capoulier n'était pas davantage à même de connaître individuellement les mainteneurs de plusieurs provinces, de se tenir au courant de toutes les questions locales et de voyager continuellement. Si on avait voulu lui assigner ce rôle, on aurait été obligé de le choisir parmi les deux ou trois féli bres à qui leur indépendance et leur fortune permettaient des déplacements fréquents. Mais alors le prestige du capouliérat aurait été bien diminué, car on n'aurait pu y appeler les maîtres les plus illustres. En outre, l'immixtion perpétuelle du même homme dans toutes les affaires n'aurait pas manqué de soulever des protestations contre une autocratie contraire aux principes même du Félibrige.

J'estimai donc préférable que le Consistoire et le Capoulier planassent au-dessus des petites contingences journalières! qu'ils gardassent le rôle plus élevé d'arbitres et de directeurs généraux et Je fus amené à créer un autre organe qui serait chargé du détail. Ce fut la Maintenance.

Le nombre des Maintenances n'était pas limité et le texte de l'article XXI avait été rédigé de façon à permettre de les augmenter toutes les fois que le besoin s'en ferait sentir

S'entènd pèr Mantenènço la reünioun di Felibre d'un di grand dialèite de la lengo d'O.

Comme nul ne saurait dire quels sont les grands dialectes et les petits dialectes, on pouvait toujours scinder en deux ou en trois, une Maintenance qui paraîtrait trop étendue.

Le bureau de la Maintenance n'était pas, comme le Consistoire, composé de félibres résidant à de grandes distances les uns des autres. Ses réunions étaient faciles et devaient être fréquentes; les *escolo* auxquelles il devait donner appui et conseil se trouvaient à portée de lui et il pouvait intervenir en connaissance de cause, toutes les fois qu'une difficulté surgissait.

En résumé, le Consistoire était le gardien de l'idée et l'arbitre suprême; les mainteneurs étaient les soldats; les syndics de maintenance les capitaines et les rapports directs entre le Consistoire et chacun des mainteneurs étaient assurés par l'envoi annuel du *Cartabèu*, par les convocations personnelles aux assemblées générales de la Santo-Estello et, dans ma pensée, ils devaient être encore mieux, dans l'avenir, par la

distribution gratuité d'un petit bulletin mensuel tenant tous les membres de l'Association au courant des faits qui pouvaient l'intéresser.

Cette organisation donna d'excellents résultats dans les premières années et on n'a, pour s'en convaincre, qu'à lire le *Cartabèu* de 1877-82.

Il surgit bien, de çà de la, quelques légères divisions. Mais elles furent promptement apaisées sans que le Capoulier eût à intervenir lui-même et à risquer son prestige. Pas une seule fois, il ne se servit des droits qu'on lui avait attribués, un peu contre mon gré, en ce qui concerne le rejet d'une candidature de mainteneur et la dissolution d'une *escolo*.

Pourquoi le Statut de 1876 ne donna-t-il pas, dans la suite, tout ce qu'on pouvait en attendre. Pour vous l'expliquer, il faudrait soulever bien des voiles et lire de nombreuses lettres qui dorment sur les rayons de ma bibliothèque. A quoi bon. Ce qui est fait est fait et il vaut mieux songer à l'avenir que récriminer sur le passé. Ni les capouliers, ni les syndics qui se succédèrent ne manquèrent de dévouement à la cause; mais ils ne furent pas toujours aidés suffisamment et eux-mêmes n'eurent pas toujours la main heureuse dans le choix de leurs collaborateurs.

Tous ceux qui ont fondé ou dirigé des associations savent que leur bon fonctionnement dépend beaucoup moins des présidents, vice-présidents et autres personnages d'apparat, que du très modeste employé qui, sous le titre de secrétaire ou autre analogue, tient la correspondance, envoie les circulaires, centralise les renseignements, recueille les cotisations, n'est qu'un agent de transmission, mais sait exactement comment il faut faire marcher les ressorts de la machine. En dépit des quelques lourdeurs que j'ai signalées dans le texte définitif du Statut de 1876, celui-ci aurait certainement gardé toute sa vigueur si le Consistoire avait été pourvu d'un tout petit rouage, un employé n'ayant d'autres qualités que des habitudes d'ordre et de régularité.

Le Reporter. — Comment se fait-il que vous n'ayez pas prévu cela et que dans le Statut de 1876, vous n'ayez pas fait la place d'un secrétaire révocable, à la vérité, mais n'étant pas pris dans le corps des majoraux, n'étant pas soumis tous les trois ans à la réélection et pouvant ainsi devenir le gardien fidèle de la formule?

L'Arquin. — J'avoue que ce fut une erreur ou, pour parler plus exactement, je reconnais que je ne mis pas assez d'intransigeance à défendre mes idées. C'était Mistral qui avait choisi les titres de *capoulié*, *assessour*, *sendi*, *cancelié*, *cabiscòu*, *clavaire*, *et* il y tenait, non sans raison. Ces dénominations originales donnaient une allure particulière au Félibrige. Ma pensée intime était que le *cancelié* ne jouirait, en fait, que d'une dignité honorifique et que le véritable travail serait fait par un autre. C'était Louis Roumieux qui avait été désigné dans nos *arquinejado* pour être *cancelié*. Mais je le savais absorbé par ses affaires personnelles, ne pouvant donner un temps suffisant à celles du Félibrige et il n'avait accepté qu'à condition que je me chargerais provisoirement de tout le travail matériel. En effet, c'est moi qui rédigeai et expédiai toutes les premières circulaires, qui fis faire les diplômes, les cigales d'or, les pervenches d'argent et qui tins la correspondance pendant plusieurs mois.

Je n'avais pas l'intention d'assumer définitivement cette charge fort lourde à laquelle mes déplacements fréquents me rendaient peu propre et j'avais jeté les yeux sur un jeune félibre profondément dévoué à la cause, actif, exact, dénué de toute ambition personnelle et qui aurait été le secrétaire idéal.

Mais il n'avait absolument aucune fortune, on ne pouvait songer à le charger d'une mission très absorbante sans lui allouer une indemnité, si minime qu'elle fût et il fallait attendre que l'accroissement du nombre des mainteneurs permît au Consistoire de disposer annuellement de quelques centaines de francs. Certaines divergences survinrent malheureusement entre Roumieux et moi et notre ancienne amitié fut troublée. Elle ne devait se resserrer de nouveau qu'au bout de plusieurs années. Je ne voulus plus continuer à le remplacer dans ses fonctions et le projet que j'avais formé fut abandonné

Roumieux démissionna bientôt et fut remplacé par M. Lieutaud qui prit son rôle au sérieux et publia le *Cartabèu* tres complet et très bien fait de 1877-1882. Mais il abandonna ses fonctions dans des circonstances que je ne me rappelle pas exactement et, à partir de cette époque, une certaine nonchalance succéda à l'ardeur des années précédentes: les Maintenances ne tinrent plus assez régulièrement leurs réunions; les adhésions nouvelles devinrent moins nombreuses et quelques *escolo* parurent atteintes de la maladie du sommeil dont elles ne sortaient qu'à de trops longs intervalles.

Telle était la situation en 1901 lorsque, par suite de la mort de Félix Gras, M. Dévoluy fut élu *Capoulié* et manifesta l'intention de revivifier l'Association félibréenne. J'estime que s'il avait été bien inspiré, il aurait dû se borner à proposer la modification de certains articles et leur élargissement dans un sens plus libéral. Il était facile de biffer quelques formalités qui n'étaient que des *entravadis* stipulés, en 1876, comme mesures de précaution et dont l'expérience avait démontré la parfaite inutilité. Au lieu de cela, il voulut faire table rase du passé, considérer comme nuls tous les actes accomplis depuis vingt-cinq ans et, sur un terrain déblayé, bâtir une maison neuve. Il formula sa proposition dans diverses réunions, la soutint malgré d'assez nombreuses résistances et le 11 juin 1905, dans une assemblée tenue à la Bartelasse un nouveau statut fut adopté par quatorze voix. Vous remarquerez que ces quatorze suffrages ne représentaient pas même le tiers du corps consistorial.

Le Reporter. — Pourquoi les Félibres hostiles aux idées de M. Dévoluy ne sont-ils pas venus à la réunion pour voter et s'opposer à 1'adoption du nouveau Statut?

L'Arquin. — C'est une question que je me suis souvent posée à moi-même. Tandis que dans toutes les assemblées, les opposants ne manquent jamais de venir voter, les félibres sont généralement portés à s'abstenir et à se désintéresser quand les choses ne marchent pas à leur gré. Nous avons vu, à plusieurs reprises, des hommes très distingués et dont le concours nous était précieux, donner leur démission parce que certains actes du *Capoulié* ou du Consistoire n'avaient pas leur approbation. Et cependant, bien souvent ils auraient ramené la majorité s'ils étaient venus aux réunions et s'ils avaient pris la peine de discuter. Faut-il chercher la cause de ce fait dans une exagération de la susceptibilité qui est, vous ne l'ignorez pas, un des défauts du caractère occitan? Je ne sais; mais, ce qui est certain, c'est que ces abandonnements ont eu, bien des fois, des

résultats déplorables et qu'ils ont permis à des minorités audacieuses d'imposer leurs volontés.

Quoi qu'il en soit, sur la sincérité du vote émis le 11 juin 1905 et sur sa conformité avec l'opinion générale des Félibres, il est acquis. Examinons donc le nouveau Statut. Sa dominante est l'esprit autoritaire qui l'anime.

En 1876 j'avais fait tous mes efforts pour tenir le Consistoire et le Capoulier en dehors des affaires journalières et pour leur réserver le rôle d'arbitre planant au-dessus des coteries.

Le Statut de 1905 attribue officiellement tous les pouvoirs au Consistoire; en réalité, il les met, presque entièrement, dans la main du *Capoulié* qui représente la Société dans l'intervalle des assemblées, celles-ci ne conservant en fait de droit essentiel, que la nomination des majoraux. Mais nous verrons tout à l'heure comment, par la force même des choses, M. Dévoluy avait fini par enlever au Consistoire ce dernier droit.

Le premier résultat du Statut de I905 etait donc de faire du *Capoulié* une sorte de touche-à-tout décidant lui-même, et sans appel pratiquement possible, sur les mille questions de détail qui pouvaient se présenter. Il était aisé de prévoir que cette autorité ne s'exercerait pas sans froisser bien des susceptibilités.

Le Statut de 1876 prescrivait de réélire le bureau tous les trois ans, de façon à y appeler successivement les majoraux capables de remplir une fonction et de donner ainsi satisfaction à ceux qui aiment les honneurs. Pour être félibre, même très dévoué, on n'en est pas moins homme et ceux qui ont la moindre expérience de la vie savent que dans une Société et, spécialement, dans une Société composée, en grande partie, de littérateurs, il y a intérêt à ménager toutes les vanités, même les plus naïves.

Le Statut de 1905 stipulait, au contraire, que le bureau était nommé pour sept ans et ceux qui n'éprouvaient pas de sympathie pour le *Capoulié* déjà en fonctions depuis quatre ans (21 avril 1901), pensèrent qu'il n'avait rédigé l'article XI que pour assurer la durée de ses fonctions pendant la période exorbitante de onze ans.

Les mainteneurs qui, dans le Statut de 1876 constituaient la partie vivante et active du Félibrige étaient supprimés. L'article VII disait bien que le *Capoulié* pourrait donner le titre de félibre mainteneur dans certains cas. Mais je ne crois pas, que le fait se soit produit et, d'ailleurs, les mainteneurs nommés dans ces conditions n'ont plus aucune analogie avec ceux de 1876. Tout rapport direct est donc supprimé entre le Consistoire et les nombreuses personnes qui s'intéressent aux idées félibréennes. C'est là le vice capital, le vice indéniable du statut de 1905. Il enlevait au Félibrige, société de propagande, ceux qui faisaient sa propagande et un adversaire qui aurait voulu le tuer n'aurait pas pu lui porter un coup aussi sensible et aussi bien dirigé.

Qu'on ne vienne pas me dire que la suppression des mainteneurs n'est qu'apparente, que ceux qui avaient ce titre sous l'ancien Statut, sont aujourd'hui membres de sociétés affiliées et reçoivent toujours l'inspiration générale du Consistoire. D'abord, cela n'est pas vrai pour une foule d'isolés qui n'ont, dans leur voisinage, aucune société affiliée et qui ne sont plus rattachés à rien. Puis, il faut tenir compte de la psychologie humaine. Tous les partisans de la Cause ne sont pas des savants ou des philosophes. Quand ils recevaient un titre et un diplôme, quand, toutes les années, ils étaient personnellement invités à la Santo-Estello ils se considéraient comme membres actifs du Félibrige et ils

tenaient à honneur de signaler leur dévouement. Aujourd'hui, ils n'aperçoivent plus le Consistoire que de très loin, à travers une société affiliée, ils ne sont plus tenus au courant des faits généraux, ils n'ont plus cette ambition très légitime du majoralat qui les excitait à l'effort et ils se désintéressent peu à peu.

Je me souviens qu'aux premières réunions de Santo-Estello, il venait des mainteneurs de tous les coins du Midi. Aujourd'hui, ils ne viennent presque plus et le banquet ne réunit guère, en dehors des majoraux, que les membres de la société qui a organisé la fête.

Quant aux Maintenances, leur suppression était la conséquence directe et nécessaire de la suppression des mainteneurs. Mais M. Dévoluy avait intérêt à détourner l'attention de la suppression des mainteneurs. Trop de gens auraient compris qu'elle portait atteinte à la base même du Félibrige et qu'elle transformait une association de propagande en une académie littéraire. Des protestations raisonnées auraient risqué de se produire et on aurait pu se demander quel était le but réel poursuivi par un homme inconnu la veille et que rien ne désignait à devenir le successeur de Mistral, de Roumanille et de Gras. Il était important de détourner l'attention et pour qu'on ne s'occupât pas de la suppression des mainteneurs, M. Dévoluy et son fidèle Achate, M. Ronjat, partirent en guerre contre les Maintenances qui ne servaient à rien et qui n'étaient qu'un rouage inutile.

Il suffisait, cependant, de lire *Lou Prouvençau*, *l'Aiòli, l'Armana Prouvençau*, pour voir qu'elles avaient rendu de nombreux services dans le passé et qu'elles pouvaient en rendre encore si on leur infusait un peu de jeunesse. Mais M. Dévoluy et M. Ronjat ne s'aventuraient pas dans une discussion détaillée qui aurait pu mal tourner. Une épithète leur suffisait pour vouer les Maintenances aux gémonies: *elles étaient un roudage imita de l'amenistracioun franchimando*.

C'est d'ailleurs l'argument qu'emploie M. Dévoluy toutes les fois qu'une chose lui déplait. Le Félibrige de Paris ne professe pas pour lui une admiration sans bornes: le Félibrige de Paris est une réunion de *franchimand*

Il me semble, cependant, que les Méridionaux obligés par les nécessités de la vie à résider loin du sol natal, ont plus de mérite que d'autres à rester fidèles à leur langue et à leur pays et ils ont rendu plus d'un service au Félibrige.

Le Provençal de Paris publie quelques articles dont les divulgation à lui sont désagréables; immédiatement le Provençal de Paris est baptisé *Lou Pichot Francihot*.

De même qu'on montre aux taureaux une loque rouge quand on veut les exciter, de même M. Dévoluy se figure n'avoir qu'à prononcer le mot de *franchimand* pour soulever tout le Félibrige contre ses adversaires personnels. Mais ce sont là de misérables procédés de discussion et il suffit de les signaler pour leur enlever toute valeur.

En quoi la division territoriale du Félibrige en Maintenances était-elle une imitation de l'administration française? Je défie qui que ce soit de me le dire. A toute époque, les sociétés, dont l'action s'étend sur une région un peu vaste, ont été amenées à se diviser en sections correspondant à un territoire délimité. Ont-elles songé à se modeler sur la division administrative de la France? Mais la France elle-même n'a fait qu'imiter la division administrative de l'empire romain et celui-ci à son tour n'etait, dans cet ordre d'idées, que le continuateur et l'imitateur des monarchies orientales! Il y a quelques

milliers d'années que l'empire des Pharaons se divisait en provinces, les provinces en districts et les districts en cités.

M. Dévoluy aurait donc pu dire, avec autant de raison, que la division territoriale du Félibrige était imitée de celle de l'Egypte.

Mais ce serait faire trop d'honneur à de pareilles niaiseries que de perdre son temps à les discuter.

Le Reporter. — Ne peut-on pas considérer les sociétés affiliées, tout au moins les plus importantes, comme remplaçant les Maintenances et en remplissant les fonctions, sous un nom différent?

L'Arquin. — Ce n'est pas mon avis, et vous allez en saisir le motif.

Qu'était, en fait, la Maintenance? C'était un BUREAU de quatre ou cinq personnes, un syndic, deux ou trois vice-syndics et un secrétaire. Le syndic était toujours majoral et on devait penser qu'à ce titre il partagerait les idées du Consistoire et recevrait sa direction générale. Ce bureau ne faisait aucune publication particulière. Il se bornait à convoquer tous les mainteneurs de sa région à une assemblée annuelle et à entendre les rapports que chaque *cabiscòu* faisait sur son *escolo*. Je ne prétends pas que ces rapports eussent une importance bien grande et, la plupart du temps, ils tenaient en quelques lignes. Mais ils étaient le prétexte de l'assemblée dont le but réel était de faire *freireja* et entrer en relations personnelles, des hommes qui ne se connaissaient pas toujours, qui étaient séparés par certaines divergences de caractère, de situation, d'opinions religieuses ou politiques. On les faisait asseoir à la même table; on les obligeait à se rencontrer; les inconnus de la veille sortaient, amis, du banquet, et même les adversaires voyaient leur hostilité fondre au feu de l'enthousiasme général.

La société affiliée qui publie une revue, un journal ou un almanach, n'est pas dans les mêmes conditions d'indépendance qu'un simple bureau qui ne publie rien et qui, ainsi, ne risque jamais de froisser les susceptibilités. Une longue expérience m'a appris que la pierre d'achoppement de toute société est la publication. Une phrase maladroite blesse; un article refusé ou corrigé crée un ennemi; un prix accordé à l'un plutôt qu'à l'autre fait suspecter l'impartialité. Une *escolo* ou une société affiliée, qui est presque la même chose, forme un tout qui peut avoir une influence tres utile, mais n'a d'action que sur ses membres. Elle ne peut en avoir aucune sur les sociétés voisines qui sont quelquefois ses rivales: elle ne peut en avoir aucune sur certains félibres indépendants, qui accepteraient bien de faire partie d'une très grande association ne leur causant aucune gêne, mais qui répugnent à prendre rang dans une petite compagnie trop voisine et dont les chefs n'ont pas toujours leur sympathie.

Voulez-vous un exemple pris sur le vif?

Il y a à Toulouse deux sociétés félibréennes, *l'Escolo Moundino*, et *Les Toulousans de Toulouso*. A l'origine il n'y en avait qu'une, mais la séparation s'est faite à la suite de divisions provenant d'opinions et de tendances différentes sur des points étrangers au Félibrige et chacune, aujourd'hui marche de son côté. S'il y avait une Maintenance du Languedoc qui tint annuellement une réunion à Toulouse ou à Carcassonne ou dans toute autre ville de la région et qu'elle y convoquât les membres des deux sociétés, il est hors de doute que beaucoup répondraient à l'appel et, peut-être, en sortirait-il une

nouvelle union qui ne pourrait qu'être profitable à la Cause. Tout au moins, les angles seraient émoussés, ce qui serait déjà un avantage.

Rien de pareil ne peut se faire avec le Statut de 1905. Ni les membres de *l'Escolo Mound*ino, ni ceux des *Toulousans de Toulouso* ne sont convoqués individuellement à la Santo-Estello et la convocation individuelle a une importance beaucoup plus grande qu'on ne croit. En outre, la Santo-Estello se tient souvent dans une ville éloignées de Toulouse et il est moins facile de s'y rendre qu'il ne l'eût été d'aller à l'assemblée de la Maintenance. Aussi en fait, très peu de membres des deux sociétés toulousaines ont-ils paru aux réunions de la Santo-Estello, ces dernière années.

Voulez-vous un second exemple. Il y a, en Auvergne, quelques félibres isolés. Ils ne sont pas assez nombreux pour former une société et rien ne les rattache au Félibrige officiel. S'ils faisaient partie d'une Maintenance, ;Ps pourraient venir à ses réunions, y amener de nouveaux adhérents et, dans quelques années, ils se trouveraient à même de faire un groupement autonome et sérieux.

La place que tenaient les Maintenances est donc vide et les sociétés affiliées ne peuvent se substituer utilement à elles.

Mais puisque M. Dévoluy sous prétexte de simplifier les rouages, n'avait laissé subsister que le Consistoire et les sociétés affiliées, il semble qu'il aurait dû employer tous ses soins à consolider celles-ci, et la première chose à faire était de considérer d'emblée, comme afflilées toutes les *escolo* qui, depuis vingt-neuf ans, faisaient partie du Félibrige. *L'Escolo dis Aup* (Forcalquier), *l'Escolo de la Mar* (Marseille), *l'Escolo de Lar* (Aix) avaient été officiellement incorporées le 28 janvier 1877 *l'Escolo Dóufinalo* (Valence), le 2 février 1880; *l'Escolo de Bellanda* (Nice), *l'Escolo de la Mountagno*, (Gap), *l'Escolo de Touloun*, *l'Escolo dóu Var* (Draguignan), le 6 février 1881, *l'Escolo de la Mióugrano* (Nîmes), *l'Escolo dóu Parage* (Montpellier), *l'Escolo Raïolo* (Alais) le 25 mars 1877; *l'Escolo de Goudouli* (Toulouse) le 7 février 1879 et j'en oublie en grand nombre. Le Félibrige de Paris lui-même avait fait acte d'adhésion.

A la vérité, ces *escolo* n'étaient pas toutes florissantes; mais il suffisait de bien peu de chose pour rendre l'activité à celles qui sommeillaient, et si, immédiatement après la promulgation du Statut de 1905, on les avait prévenues qu'on les considérait comme continuant à faire partie intégrante du Félibrige, il est à peu près certain que pas une d'elles n'eût protesté, quoique plusieurs se composassent d'éléments peu favorables à la réforme.

Mais au lieu d'agir ainsi, de montrer de la souplesse et de la bonne humeur, M. Dévoluy et M. Ronjat affectèrent de considérer comme nuls et non avenus tous les actes antérieurs à leur arrivée au pouvoir et procédèrent avec une raideur toute militaire.

Ces *escolo*, qui luttaient depuis trente ou quarante ans, dont les bureaux comprenaient une foule de vieux félibres ayant un actif littéraire respectable, dont tous les membres, chefs et soldats, avaient un long passé de dévouement, s'insurgèrent contre les façons de deux nouveaux venus. Les rapports s'aigrirent, les anciennes *escolo* se syndiquèrent en une *Freiri*é et, malgré les efforts de beaucoup de bons esprits, l'union ne s'est pas encore rétablie.

Je me résume: le Statut de 1905 donne trop d'autorité au bureau du Consistoire, c'est-à-dire, en fait, au *Capoulié*, et, en le forçant à intervenir dans tous les détails, il l'expose à toutes les animosités.

Il prolonge outre mesure la durée des fonctions du *Capoulié* et des autres membres du bureau.

Il enlève au Félibrige sa force principale en supprimant les mainteneurs, et en rompant toutes les relations directes entre le Consistoire et les milliers d'hommes qui, dans toute l'Occitanie, partagent les idées félibréennes.

Le Reporter. — Vous ne parlez pas de la suppression des Maintenances?

L'Arquin. — Je n'en dis rien parce qu'elle est un fait accessoire. Le fait important que je reproche au Statut de 1905 est de supprimer les mainteneurs; du moment que ceux-ci n'existaient plus, il est évident que les maintenances n'avaient plus de raison d'être.

Le Reporter. — Les griefs que vous venez de m'exposer, sont ils les seuls que l'on ait formulé contre]a direction actuelle du Félibrige?

LES RITES

L'Arquin. — Hélas! non. M. Dévoluy ne s'est pas borné à concentrer tous les pouvoirs dans la main du *capoulié* et à licencier l'armée félibréenne dont il n'a gardé que l'état-major.

Soit par ignorance du passé, soit par incompréhension, il a laissé péricliter des règles traditionnelles qui, pour n'être pas inscrites dans le Statut, n'en étaient pas moins importantes et respectables. I es rites ont leur utilité et tous ceux qui ont eu à manier des hommes savent l'influence qu'exercent sur eux certaines formes, certaines cérémonies. Qu'on ne s'occupe pas de cela dans le club du Café du Commerce, je le veux bien. Il ne s agit que de faire nommer un député et d'obtenir qu'il paye sa nomination en places de facteurs ou de sergents de ville. Un punch d'honneur ou quelques verres de vin chaud suffisent à monter les esprits à la hauteur nécessaire.

Mais pour ceux qui rêvent de réveiller, dans la limite compatible avec les nécessités politiques, la race occitane, de faire refleurir sa langue, de lui rendre sa personnalité et sa splendeur antiques, il faut autre chose.

D'un consentement unanime, une règle avait été adoptée: la Santo-Estello se composait de trois parties bien distinctes: la réunion du Consistoire, la *felibrejado* et la fête publique.

La fête publique n'était obligatoire que l'année où se célébraient les Jeux Floraux septennaires. Les autres années, on pouvait la faire ou ne pas faire, suivant les circonstances. Il n'y avait d'indispensables que la réunion du Consistoire et la *felibrejado*.

La réunion du Consistoire avait lieu le matin, comme aujourd'hui, et les majoraux seuls y assistaient. Elle était réservée aux élections du bureau, s'il y avait lieu, au remplacement des majoraux décédés et à l'expédition des affaires de tous genres. Deux ou trois heures suffisaient largement et, à midi, commençait la *felibrejado* de la Santo-Estello. Elle avait lieu, tantôt dans une salle, tantôt en plein air sous les arbres; mais, dans ce dernier cas, on choisissait un endroit clos où l'on fût assuré d'être à l'abri des curieux et des indiscrets. La *felibrejado* était une RÉUNION PRIVÉE et jamais il ne serait venu à notre idée d'y inviter des préfets, des maires, des journalistes et des étrangers quelconques. Les majoraux, les mainteneurs, les *sòci* et les *mèstre en gai-sabé* qui avaient tous été convoqués individuellement, avaient, seuls, le droit de s'asseoir à notre table. Aucune femme n'y paraissait, à moins qu'elle ne fut *manteneiris* ou *mestresso en gai-sabé*.

Le *capoulié*, seul, avait son siège marqué au milieu de la table et chacun se plaçait comme il l'entendait. Le repas achevé, on renvoyait le personnel de service. Le *capoulié* se levait, prenait la Coupe et chantait l'hymne :

Coupo Santo
E versanto,
Vuejo à plen bord
Vuejo abord
Lis estrambord
E l'enavans di fort.

Tous les assistants debout répétaient en chœur le refrain. Puis l'hymne achevé, le capoulié passait la Coupe à son voisin de droite et elle circulait de main en main, jusqu à ce qu'elle revint au capoulié. La séance était quelquefois longue; mais chacun avait eu la Coupe; chacun avait joué son rôle, grand ou petit. La Coupe avait versé à chacun l'amitié, l'espérance et la foi; pour un moment, au moins, toutes les petites rivalités s'étaient effacées et l'amour de l'idée enflammait seul les cœurs. Je vois encore, comme si j'y étais, la felibrejado de 1876 à Avignon, dans la salle des Templiers. Il était une heure de l'après-midi quand Mistral entonna l'hymne et il était minuit quand la Coupe lui revint. Le ciel brillait, étincelant, à travers les grandes fenêtres ogivales; l'étoile du Félibrige resplendissait au milieu de la plus haute rosace; une émotion intense agitait les soixante-dix assistants et beaucoup ne pouvaient retenir leurs larmes. Jamais, depuis, je n'ai vu une assemblée battre ainsi à l'unisson; jamais je n'ai vu l'idée planer ainsi audessus d'une foule et étreindre tous les cerveaux.

Quand la Coupe lui arrivait, chacun pouvait parler librement: il n'avait ni à se faire inscrire à l'avance, ni à communiquer le sujet qu'il voulait traiter. Il n'était, en effet, donné à la presse qu'un compte rendu très sommaire et les imprudences de langage, si par hasard il s'en produisait, ne pouvaient avoir aucune répercussion.

Quelques-uns faisaient des discours; d'autres lisaient des vers; la plupart se contentaient d'un simple brinde. D'autres même ne voulaient pas prendre la parole et passaient la Coupe à leur voisin. Mais, le soir, chacun partait satisfait, car il avait pu

placer son mot, il avait vu qu'il n'y avait, dans le Félibrige, ni supérieurs ni inférieurs, ni premières places ni dernières, il avait compris qu'au moment où il tenait la Coupe, si humble et si petit qu'il fût, il était le prêtre qui prononce la consécration.

Combien de jeunes mainteneurs ai-je vu entrer à la *felibrejado* de la Santo-Estello, hésitants et sceptiques, et en sortir frappés par les langues de feu.

M. Dévoluy a changé tout cela. Aujourd'hui la *felibrejado* de la Santo-Estello est un banquet public où tout le monde peut venir en payant sa cotisation, et elle ressemble à une noce dans une guinguette suburbaine: les trois quarts des assistants sont étrangers au Félibrige et beaucoup n'en comprennent pas même la langue. On y coudoie tous les fonctionnaires de la localité; on y amène sa femme, sa fille, sa mère, sa cousine, son amie et on est forcé de subir la petite fille prodige qui ânonne la chanson apprise à grand peine.

M. Devoluy chante toujours:

Coupo santo E versanto..

mais la cérémonie grave et admirable qui se déroulait autrefois devant les initiés, s'cest transformée en un geste banal et vulgaire. L'hymne perd sa sonorité quand il est chanté devant les Philistins.

La Coupe ne circule plus. Comme à la Loge franc-maçonne ou aux réunions du Club démocratique les orateurs sont invités, par la circulaire annuelle de convocation, à se faire inscrire à l'avance. Naturellement, tous ceux qui ont quelque dignité et qui ne cherchent pas à se mettre en vedette, s'abstiennent; de même, tous les jeunes, tous les timides, tous ceux qui seraient heureux de se faire entendre, mais qui ont peur d'être taxés d'indiscrétion, et la parole n'est donnée qu'aux *m'as-t-vu* qui ne doutent jamais d'eux-mêmes.

La *felibrejado* de la Santo-Estello pour laquelle on réservait autrefois toute la journée, ne dure plus aujourd'hui que deux heures et on la trouve longue.

Et cependant, M. Dévoluy ne peut arguer de son ignorance à ce sujet. Lorsqu'en février 1908, à l'occasion du septième centenaire de Jacques le Conquérant, les félibres Montpelliérains organisèrent un banquet offert aux délégués catalans, ils remirent en honneur l'ancienne coutume. La Coupe circula de main en main et M. Dévoluy qui était présent put se rendre compte de l'enthousiasme que souleva cette cérémonie, nouvelle pour beaucoup. Mais à la Santo-Estello de Toulon qui suivit, la Coupe resta immobile.

Veut-on, après avoir détruit les mainteneurs qui étaient la force active du Félibrige, détruire les rites et les légendes dans lesquels il puisait l'enthousiasme et la foi?

Quant à la séance publique qui n'était obligatoire que tous les sept ans, à l'époque des grands Jeux Floraux, on la célébrait ou on ne la célébrait pas, les autres années, selon les circonstances; mais elle n'avait jamais lieu que le lendemain de la *felibrejado* à laquelle on consacrait toute la première journée. Quand on la célébrait, elle avait le caractère d'une fête littéraire, elle était absolument publique et elle était présidée soit par le *Capoulié*, soit par le majoral qu'il désignait. Les discours qui étaient prononcés, les poésies qui étaient lues faisaient l'objet d'un programme arrêté à l'avance et toutes les

précautions étaient prises pour qu'aucune incorrection ne se produisit. Mous n'étions plus entre nous et il fallait tenir compte des interprétations.

LES ELECTIONS DE 1909

Le Reporter. — Vous m'avez expliqué très clairement tout ce qui se rapporte au remplacement du Statut de 1876 par celui de 1905. Mais le public aimerait à être renseigné sur des faits plus récents. Vous n'ignorez pas que L'Occitan s'est fait l'écho de certaines plaintes relatives au choix de Saint Gilles pour y tenir la Santo-Estello de 1909 et plusieurs de ses correspondants ont laissé entendre qu'il y avait là une simple manœuvre électorale.

L'Arquin. — Ils ont vu juste.

A la Santo-Estello de 1908, il fut question de l'assemblée de 1909. Mais comme d'habitude, le Consistoire qui est beaucoup trop indolent, à mon humble avis, laissa au bureau le soin de choisir le lieu où elle se tiendrait, Tout le monde pensait qu'Arles ou Maillane serait désigné et je suis persuadé que si on n'avait pas eu cette conviction, on aurait pris une résolution ferme. Mais l'érection de la statue de Mistral n'était pas encore décidée. On savait seulement que 1909 serait le cinquantième anniversaire de l'apparition de *Mirèio* et qu'a cette occasion, une manifestation publique aurait lieu pour glorifier le Maître. Que serait cette manifestation? Se ferait-elle à Arles? Se ferait-elle à Maillane? Nul ne pouvait le dire. Quelques personnes même se demandaient s'il ne serait pas possible d'élever aux Baux, cette Acropole de l'ancienne Provence, un monument portant, non l'effigie de Mistral, mais celles de *Mirèio* et de *Calendau*. Ce ne fut qu'à la fin de 1908 que le projet de M. Jules Charles-Roux, ayant pris corps, toutes les autres idées furent abandonnées.

Quand le Conseil Municipal d'Arles eut autorisé l'érection de la statue de Mistral et qu'un Comité se fut formé pour organiser les fêtes du mois de mai, personne ne mit en doute que la Santo-Estello de 1909 se tiendrait à Arles. On fut extrêmement surpris quand on apprit, par les lettres de convocation, qu'elle se ferait à Saint-Gilles. M. Dévoluy ne manquera pas de rejeter la responsabilité de la décision sur le Bureau Consistorial. Mais pour ceux qui sont au courant des choses, il n'y a pas de doute qu'elle lui incombe personnellement et exclusivement, et j'attendrai, pour changer d'opinion à cet égard de savoir si MM. Arnavielle, Mouzin et Planté ont été consultés et mis au courant de la situation vraie. Je ne parle pas de M. Ronjat qui n'a jamais eu d'autre opinion que celle de son capitaine.

Le choix de Saint-Gilles rapproché d'une note qui a paru dans *Vivo Prouvènço!* du 7 avril 1909, a fait penser à beaucoup que M. Dévoluy voulait protester contre l'érection de la statue de Mistral et créer une sorte de schisme. Il y a un peu de vrai dans cela. M. Dévoluy apporte dans la direction du Félibrige un exclusivisme singulier. Il considère comme fait contre lui et contre le Félibrige dont il se croit l'âme éternelle et indestructible, tout ce qui est fait en dehors de lui. M. Charles-Roux est un Provençal de vieille roche, un ardent et un dévoué; ce que nous appelions autrefois un bon mainteneur Mais il n'est pas encore majoral; surtout il ne fait pas partie de la petite coterie qui a

accaparé le Félibrige. De quel droit vient-il se mêler de glorifier le Maître qui est la propriété personnelle de M. Dévoluy? Une telle audace mérite tous les châtiments et il fallait lui faire voir qu'on le considérait comme un trouble-fête.

Ce sentiment n'a pas été le seul à inspirer le choix de Saint-Gilles. Il y a autre chose. l'article VIII du Statut de 1905 dit que le Consistoire nomme les majoraux. Mais il est muet sur les circonstances préparatoires de l'élection. Il ne dit pas, comme celui de 1876, que les vacances doivent être signalées aux mainteneurs; il n'indique pas si les candidats doivent se présenter eux-mêmes ou se faire présenter par quelqu'un. Ce silence n'était pas un oubli, car il a permis, M. Dévoluy de se substituer peu à peu au Consistoire et de faire à lui seul les nominations. Le mécanisme de l'opération était fort simple: tous les félibres ne lisent pas avec une attention soutenue Vivo Prouvènço! ou les autres publications félibréennes. Un court entrefilet annonçant la mort d'un majoral peu connu, leur échappait souvent et j'ai rencontré, il n'y a pas plus d'un mois, un majoral qui connaissait la vacance du siège de Chabaneau, mais qui ignorait celle des sièges de Marcelin, de Chabrand et de Plauchud. Vivo Prouvènço! que tout le monde sait être l'organe de MM. Dévoluy et Ronjat, évitait, d'ailleurs, avec soin, tout ce qui aurait pu attirer l'attention sur la vacance d'un siège et quand le majoral mort ne portait pas un nom illustre, on reléguait sa notice nécrologique dans un bout de quatrième page. Il en résultait que nul ne s'occupait des élections avant la réunion du Consistoire.... excepté MM. Dévoluy et Ronjat qui choisissaient d'avance leur candidat, le recommandaient par lettres particulières à leurs amis et si un majoral étranger à la coterie venait à la réunion, il n'avait qu'à accepter la carte forcée qu'on lui présentait.

J'avais été frappé par les inconvénients de ce système qui tendait à éloigner du Consistoire toutes les personnalités marquantes, tous les hommes capables de porter ombrage à l'autoritarisme jaloux du *Capoulié*. Je m'en expliquai publiquement à la Santo-Estello de 1908 et je demandai:

- 1° Que toute candidature à un siège vacant fut présentée par un majoral avant le 1er avril.
- 2° Que le 15 avril au plus tard, le baile fit connaître à tous les majoraux les noms des candidats et ceux de leurs parrains.

Ma proposition fut vivement discutée et MM. Dévoluy et Ronjat manifestèrent hautement leur opposition. Mais comme il devenait évident qu'une grosse majorité se prononçait en ma faveur, M. Devoluy renonça à provoquer un scrutin par bulletins écrits et le vote eut lieu à mains levées, à l'unanimité des votants moins un. La décision du Consistoire était définitive. Mais M. Dévoluy espéra probablement pouvoir trouver un biais pour la tourner, et, dans le compte rendu qu'il publia ou fit publier, dans *Vivo Prouvènço!* de la réunion consistoriale, il parla de tous les votes émis, même des plus insignifiants et ne fit pas la moindre allusion à la discussion qui avait tenu les trois quarts de la séance. Il affecta même de ne pas citer mon nom parmi ceux des assistants.

Un article du Provençal de Paris informa le Félibrige de ce qui s'était passé et précisa les faits avec une exactitude absolue. M. Dévoluy et M. Ronjat s'empressèrent d'envoyer des lettres de rectification dans lesquelles perçait leur mauvaise humeur et qui ne rectifiaient rien du tout:

— Vos articles sont inexacts, disait en substance M. Dévoluy.

Et quand on lui demandait de préciser quels étaient les points inexacts, il répondait:

— Je ne puis rien dire, car je suis tenu au secret en vertu de l'article VII du règlement intérieur.

Cet article VII n'est pas une des moins curieuses innovations du Statut de 1905. On dirait véritablement que M. Dévoluy a voulu assimiler le Félibrige à une loge de francs-maçons! A quoi rime ce secret sur nos délibérations? Notre but est connu et, bien loin de le cacher, nous nous en faisons gloire. Nos moyens d'action n'ont rien d'inavouable: nous ne nous introduisons pas dans les sociétés rivales pour les tuer; nous ne faisons appel à aucune mauvaise passion; nous pouvons parler publiquement et marcher le front haut.

Qu'il y ait quelquefois, dans notre association, comme dans toute autre, certaines choses qu'il est bon de ne pas ébruiter, je l'admets. Qu'un félibre se mette dans le cas d'être expulsé pour faute contre l'honneur, par exemple, je comprends fort bien que les membres du Consistoire, qui ont examiné le cas, gardent le silence sur les détails. Mais ceci relève du tact de chacun et n'a pas a être inscrit dans un règlement.

Mais le secret sur des décisions qui intéressent tout le Félibrige et qui n'ont aucun caractère personnel! Pourquoi?

D'ailleurs, M. Dévoluy ne se fait pas faute de raconter, dans son journal ce qui se passe dans les séances du Consistoire. Mais il voudrait être seul à pouvoir en parler. Eh bien! il faut qu'il s'y résigne. Qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, chaque majoral a les droits qu'il prétend se réserver et, en ce qui me concerne, j'en ai usé et j'en userai. La polémique du Provençal de Paris eut un résultat immédiat et tangible. M. Dévoluy, comprenant qu'il ne pouvait plus faire le silence sur la décision de Toulon, adressa à tous les majoraux une circulaire datée du 21 août 1908, par laquelle il portait à leur connaissance les décisions prises. Il profitait de l'occasion pour s'élever contre les confidences faites à des ennemis ou faux amis de notre cause. Il est vraiment singulier de voir l'homme qui est en train de détruire le Félibrige, traiter d'ennemis ou de faux amis de la cause ceux qui l'ont toujours servie sans profit personnel et qui ne lui ont jamais demandé la moindre satisfaction de vanité.

La décision de Toulon a porté ses fruits: tous les majoraux se sont intéressés aux quatre élections qui doivent avoir lieu le 31 mai 1909 pour remplacer les majoraux Chabaneau, Marcelin, Chabrand et Plauchud, et de nombreuses candidatures ont été posées.

Si M. Dévoluy avait eu le tact de comprendre que le président d'une association a tout intérêt à ne pas se mêler aux luttes personnelles et qu'il ne peut garder la confiance et le respect qu'en s'élevant au-dessus des partis et en se bornant au rôle d'arbitre, il aurait saisi la portée du vote de Toulon et se serait gardé d'avoir ses candidats propres. C'est ce que faisaient autrefois Mistral; Roumanille et Gras; les *capouliés* que nous regrettons. Mais M. Dévoluy n'a pas leur hauteur d'attitude et il s'est jeté à corps perdu dans la mêlée. Non seulement il a fait une liste, mais, par tous les procédés, de concert avec son ami M. Ronjat, il a essayé de lui recruter des adhérents. Je me ferais scrupule de livrer à la publicité les lettres que j'ai reçues de partout. Mais je ne vous cacherai pas que,

depuis un mois, je passe mon temps à rectifier des affirmations inexactes et à éclairer les ténèbres dans lesquelles M. Dévoluy enveloppe ses menées.

Il ne sera pas inutile cependant d'appeler l'attention de vos lecteurs sur deux faits précis dont j ai eu les preuves écrites sous les yeux.

Un majoral de mes amis avait présenté, de la façon la plus régulière, la candidature d'un écrivain provençal aimé et estimé entre tous. M. Dévoluy écrivit immédiatement qu'il ne pouvait accepter cette candidature et, sans attendre même la réponse, il envoya à tous les majoraux la circulaire relative aux candidats. Bien entendu, le nom de l'écrivain auquel je fais allusion, n'y figurait pas.

Le parrain se fâcha, protesta et M. Dévoluy lui répondit tranquillement, qu'en vertu des articles XI et XII du Statut il avait le droit de s'opposer à une candidature. Or, voici le texte de ces deux articles:

Article XI. - Dins l'entrevaus dis acamp dóu Counsistòri e dóu Counsèu Generau, la direicioun dis afaire felibren es assegurado pèr lou burèu dóu Counsistòri coumpausa dóu Capoulié.... etc..

Article XII. - Lou burèu a plen poudé pèr amenistra l'assouciacioun, franc dis atribucioun reservado au Counsistòri e au Counsèu Generau pèr lis article VIII et IX.

L'article VIII auquel l'article XII renvoie, dit que le Consistoire nomme les majoraux..., etc... et l'article IX dit que le Conseil Général reçoit les comptes, vote le bilan et se prononce sur les questions que le Consistoire a renvoyées à sa décision.

Je ne vois pas un mot dans ces quatre articles qui puisse justifier et même expliquer les prétentions de M. Dévoluy.

La question n'est pas de savoir si la candidature posée était opportune ou non. Cela était du ressort exclusif du Consistoire qui l'aurait admise ou rejetée et devant lequel M. Dévoluy était libre, comme tous ses collègues, de présenter les objections qu'il aurait cru convenables; mais personne n'acceptera que de sa propre autorité, il puisse s opposer à l'initiative d'un majoral et exercer un contrôle sur les propositions. M. Dévoluy a trop gardé les habitudes de son métier. Il confond trop souvent le Consistoire avec la caserne et il a tort de croire qu'il peut traiter ses collègues comme ses conscrits.

Le second fait sur lequel je veux attirer l'attention est celui ci: parmi les candidats présentés, se trouve M. Ferroul. M. Dévoluy lui est peu favorable et je reconnais que c'est son droit. Mais savez-vous quel argument il a employé pour détourner de lui des suffrages acquis?

— Si on nommait Ferroul a-t-il gémi, cela mettrait en mauvaise posture les fonctionnaires qui font partie du Félibrige.

Alors, parce que M. Dévoluy s'appelle en réalité M. Paul Gros-Long, capitaine au 7e régiment de génie et qu'il aspire à un quatrième galon, nous serons obligés, nous, de ne pas voter pour qui a nos sympathies.

Eh! bien! c'est là une situation inadmissible, et je m'étonne que ceux qui, en 1901, ont porté M. Dévoluy au capouliérat, ne l'aient pas prévu. Je vous ai parlé tout à l'heure du but du Félibrige. Ce but n'est ni républicain, ni royaliste, ni impérialiste; mais il est contraire à la doctrine de l'Etat césarien, quelle que soit son étiquette. Or, nous vivons depuis plus de cent ans, je pourrais dire depuis plus de deux cent cinquante ans, en plein césarisme. Comment peut-on concevoir qu'une société combattant les idées générales

sur lesquelles s'appuie le gouvernement parisien, celui qui, selon la parole du Maître,

...Nous regis e nous cougis.

ait pour chef un homme enchaîné à ce même gouvernement par les lois de la plus stricte discipline?

Qu'un fonctionnaire inamovible, jouissant ainsi de son indépendance à peu près complète, puisse être élu au capouliérat, je n'y contredirai pas.

Qu'un fonctionnaire, même amovible, puisse faire partie du Consistoire, je l'admets volontiers.

Mais que toutes les destinées de l'association soient remises entre les mains d'un homme qui n'a pas le droit de signer une ligne de son vrai nom, sans la permission de son colonel, cela je ne l'admettrai jamais. Un *Capoulié* doit être libre. Il faut qu'il puisse tendre la main aux ennemis du gouvernement aussi bien qu'à ses amis. Il ne faut pas que ses intérêts personnels de carrière puissent être en contradiction avec ses devoirs de *Capoulié*.

Je viens de vous dire pour quel motif je blâmais M. Dévoluy de s'être mêlé des élections consistoriales, après le vote de Toulon qui était une indication très claire et qui aurait dû lui servir d'avertissement. S'il avait eu le sentiment de la situation, il n'aurait présenté aucun candidat, n'en aurait laissé présenter aucun par M. Ronjat, qui est son alter ego, et il aurait assisté, serein et impassible, à la bataille qui se serait livrée, non sur deux listes déterminées, mais sur des noms isolés.

Si même M. Dévoluy n'avait présenté qu'un candidat, comme ont fait la plupart des indépendants, il aurait pu dire qu'il n'entrait dans la lutte qu'à titre de simple majoral et non comme *Capoulié*.

Il s'est bien gardé d'agir ainsi: l'assemblée de Toulon avait blâmé indirectement la façon dont se passaient les élections au majoralat. M. Dévoluy a voulu protester contre cette décision, montrer qu'il était le maître, et qu'il entendait le rester. Il ne s'est donc pas abstenu comme il l'aurait dû; il ne s'est pas borné à proposer une candidature comme il l'aurait pu; il a composé une liste de quatre noms, un pour chaque siège, et il a fait signer par quatre de ses amis, de façon à lui donner l'allure d'une liste officielle.

Rien de pareil ne s'est passé de i'autre côté: sauf M. Valère Bernard qui a proposé trois noms' tous les autres indépendants n'en ont proposé qu'un seul, montrant par là qu'ils n'avaient pas l'intention de faire une liste et d'engager un combat ayant un caractère général. S'il v a aujourd'hui lutte ouverte entre les indépendants et M. Dévoluy, c'est parce que celui-ci l'a voulu. Il a appelé, lui-même, ses amis et ses adversaires à se compter sur l'élection du 31 mai et c'est pour augmenter ses chances de succès qu'il a décidé de tenir la Santo-Estello à Saint-Gilles. Il savait qu'à Arles, le courant lui était plutôt défavorable et il espérait trouver une meilleure ambiance à Saint-Gilles où il est reçu par une société dont M. Laforêt, un de ses quatre candidats, est le créateur et l'inspirateur.

Le Reporter. — Croyez-vous que le choix de Saint-Gilles puisse avoir une influence sur le résultat des élections?

L'Arquin. — Je suis persuadé du contraire. Cette petite manœuvre aura, si je ne me trompe, un résultat opposé à celui qu'espérait M. Dévoluy. Elle a été blâmée presque universellement. On y a vu une inconvenance vis-à-vis de Mistral, vis-à-vis du Comité du Monument, vis-à-vis de toutes les personnalités marquantes qui viendront assister aux fêtes.

La situation est donc fort claire: M. Dévoluy ayant fait une liste, les indépendants qui avaient individuellement présenté sept noms, ont été amenés à se réunir et à former, eux aussi, une liste.

Le Reporter. — Pouvez-vous me donner quelques détails sur ces deux listes?

L'Arquin. — J'ai parlé très librement sur les choses générales; mais je serai beaucoup plus réservé sur ce qui touche les candidats eux-mêmes. Les indépendants n'ont aucune hostilité personnelle contre les candidats proposés par M. Dévoluy et ne leur refuseront probablement pas leurs suffrages dans une autre occasion. Je me bornerai donc à citer leurs noms. Ce sont MM. Daniel, Fabre et Laforêt. Je vous parlerai tout à l'heure de M. Benoît qui se trouve en tête des deux listes.

M. Daniel est un des vice-présidents du *Bournat*; M. Fabre est l'illustre entomologiste dont le nom est connu dans l'Europe entière et il a fait d'excellents vers provençaux; M. Laforêt a publié des recueils de poésies qui sont loin d'être sans mérite.

Je m'étendrai un peu plus sur les candidats des indépendants, MM. Benoît, Charles-Roux, Fallen, Ferroul, Fournel, de La Salle et Maurel.

M. Robert Benoît est le premier et on lui destine la succession de son compatriote Chabaneau. C'est l'auteur de "Servilhoto" et le poète le mieux inspiré et le plus populaire du Périgord. Dès le mois d'octobre 1908, sa candidature était posée par le président du *Bournat*, M. Dujarric-Descombes, et au bout de quelques semaines, j'avais l'assurance que tous les indépendants voteraient pour lui. Son mérite était universellement reconnu et sa personnalité jouissait d'une sympathie générale. A cette époque, M. Ronjat qui était, comme toujours, l'interprète fidèle des idées de son chef, repoussait la candidature de Benoît et voulait lui substituer celle de M. Daniel. Mais les morts successives de MM. Marcelin, Chabrand et Plauchud ayant augmenté le nombre des sièges vacants, M. Ronjat, qui sentait le succès de Benoît assuré, a fini par l'admettre sur sa liste: Benoît passera donc sans concurrent et, probablement, à l'unanimité.

M. Jules Charles-Roux est l'ancien député de Marseille, aujourd'hui président du Conseil d'Administration de la Compagnie Transatlantique. Il n'a jamais perdu ses attaches avec le sol natal et il est aussi souvent à Marseille qu'à Paris. Il a publié de magnifiques ouvrages sur l'archéologie et le costume de la Provence et c'est lui qui a eu l'idée d'ériger à Arles la statue de Mistral. Il a dû faire violence à la modestie du Maître qui lui répondait en plaisantant:

— Je n'oserai plus me promener dans Arles, car on dira: — Voilà le bronze qui est descendu de son piédestal .

Mais il a eu raison de toutes les objections et il prépare la fête du 30 mai qui sera une apothéose de l'œuvre félibréenne.

Tout le monde connaît le rôle de Ferroul. Qn peut approuver ou désapprouver ses idées politiques; mais on ne saurait contester une chose; c'est le seul homme qui, depuis cent vingt ans, depuis les insurrections fédéralistes de 1793, ait osé résister, par des actes, et non par des paroles à l'autocratie parisienne. Il a réveillé l'âme méridionale et ceux qui ont assisté, comme moi, aux admirables manifestations de Montpellier se sont rendus compte de ce qu'il y avait encore d'énergie dans le vieux peuple de la Narbonnaise, de ce qu'on pourrait en attendre s'il avait un programme et un chef.

Le succès, ou du moins le succès, apparent n'a pas couronné l'œuvre de Ferroul. La naïveté consciente ou inconsciente de Marcelin Albert, la trahison de quelques faux frères, les menées sourdes de la Franc-Maçonnerie et la force brutale, ont eu momentanément raison des vignerons. Ils se taisent; mais l'automne dernier, quand je traversais leurs villages où règne la misère, il me revenait à l'esprit la belle strophe d'Aubanel:

... sèmblo mut,
mai lou fiò couvo.
....
un jour qu'aura lesi
vous fara fernesi.

A mon avis, l'homme qui a été l'inspirateur de ce grand mouvement a sa place marquée dans le Félibrige.

Jean Fournel a été un des lieutenants de Ferroul et a écrit un excellent livre "Avec ceux d'Argelliers" dans lequel il réfute point par point les calomnies expectorées contre les chefs du mouvement viticole, par un des sous-verge de Clémenceau.

Le docteur Fallen mérite une mention spéciale. Il est le président de la *Freirié Prouvençalo*, c'est-à-dire, de cet ensemble d'anciennes *escolo* qui datent, presque toutes, des environs de 1875, qui faisaient partie du Félibrige sous l'empire du Statut de 1876 et que M. Dévoluy a éloignées, par ses maladresses. Les chefs de la *Freirié* ont adressé, le 15 avril 1909, une circulaire à tous les majoraux pour leur indiquer l'importance qu'ils mettaient à l'élection de leur président et, bien que la circulaire ne le dise pas expressément, on peut prévoir que le succès de Fallen sera l'occasion d'une union féconde en résultats.

Le duc de La Salle-Rochemaure est Auvergnat et a eu le mérite d'être un des premiers à propager les idées felibréennes dans sa province restée, jusqu'à présent, un peu en dehors du mouvement. Il a écrit un ouvrage en prose dans lequel il montre une connaissance approfondie de son dialecte.

Louis Maurel est un très ancien félibre qui est, depuis plus de quarante ans, sur la brèche; il a montré, dans toutes les circonstances, un dévouement désinteressé à la Cause et il a succédé, comme *cabiscòu de l'Escolo dis Aup*, à M. Plauchud.

Le Reporter. — Vous venez de me citer sept noms proposés par les indépendants. Or, il n'y a que quatre sièges. Ne craignez-vous pas que vos voix ne se dispersent et que M. Dévoluy n'en profite pour faire passer les siens ?

L'Arquin. — La chose est prévue. Nous avons sept noms parce que, ainsi que je vous l'ai déjà dit, nous n'avions nullement l'intention d'opposer une liste à une autre liste. Chacun de nous avait proposé qui il voulait, en pleine indépendance. Mais quand nous avons vu que M. Dévoluy faisait une liste, qu'il proposait un candidat pour chaque siège, bien plus, qu'il ne se contentait pas de les proposer lui-même, mais qu'il faisait signer sa liste par quatre de ses amis, nous avons compris que nous devions, nous aussi, nous réunir et opposer à son bloc un autre bloc. Vous pouvez donc être assuré que le 31 mai, nous aurons, nous aussi, notre liste. Je n'ai pas à vous dire par quel procédé nous arriverons à une entente. Mais après nous être concertés, nous choisirons, sur nos sept candidats, les quatre qui nous paraîtront avoir le plus de chance de succès et les trois que nous aurons été obligés d'éliminer seront nos candidats lorsque de nouvelles vacances se produiront.

Voila, mon cher reporter, tout ce qu'il était nécessaire de dire aux Félibres. Ni moi, ni aucun de mes amis, nous n'avons cherché la lutte et beaucoup pourraient affirmer que, depuis quelques années, vis-à-vis de ceux qui se plaignaient de la direction donnée au Félibrige, j'ai constamment plaidé les circonstances atténuantes en faveur de M. Dévoluy et conseillé la patience, son capouliérat devant avoir une fin. Mais puisqu'il a plu à celui-ci d'établir, par une manifestation dont le caractère est indéniable, qu'il avait la prétention de s'insurger contre la décision prise, à la presque unanimité, dans le Consistoire de Toulon, puisqu'il lui a plu d'affirmer qu'il entendait continuer à régenter notre association, il fallait que la vérité intégrale fût portée à la connaissance de tous les félibres. C'était le seul moyen de dissiper les nuages sous lesquels MM. Dévoluy et Ronjat tentent de la cacher.

Un dernier mot. Il y a dans le Félibrige, comme partout, un certain nombre d'hommes qui se croient tres fins et très prudents et qui, prenant des airs effarouchés, vous disent:

— Pourquoi mettre les points sur les i? Pourquoi souligner les différences d'opinions? La paix! La paix! ! il n'y a que cela.....

Leur mentalité est pareille à celle des politiciens qui ont créé le tribunal de la Haye, lequel n'a empêché ni la monstrueuse guerre du Transvaal, ni la formidable lutte de la Russie et du Japon et qui n'empêchera pas davantage la grande conflagration européenne que tout le monde prévoit, dans un délai plus ou moins rapproché.

La paix est une excellente chose et je la désire, autant que qui que ce soit. Mais quand certaines situations s'enveniment, quand les moyens de conciliation sont épuisés, il faut être homme et savoir envisager la lutte. Celui qui a peur de la guerre et qui s'abandonne pour l'éviter, est un demi mort, car d'abandon en abandon il finit par perdre tout ce qui était sa raison de vivre. Cela est vrai pour les sociétés comme pour les individus et pour les nations.

Je vous ai expliqué, aussi complètement que je l'ai pu, comment M. Dévoluy menait le Félibrige à l'abîme. C'est aux félibres épris de leur idéal, à ceux qui n'ont jamais douté de ses destinées, à ceux qui le considèrent comme le prodrome d'un grand mouvement social, à lui donner un puissant coup de barre et à le remettre dans sa voie.



Le soleil se couchait derrière le mont Valérien; les flots de la Seine prenaient des teintes argentées et les feuilles des grands arbres s'agitaient sous le vent du soir. Je pris congé de l'Arquin et, dans le bureau de **l'Occitan**, je transcrivis fidèlement ce qu'il m'avait dit.

